

Les drapeaux de la garde : la fabrique des traditions

Lieutenant-colonel Éric Dagnicourt

Docteur en histoire

Paris, à deux pas de l'Hôtel de Ville, caserne Napoléon, le 14 décembre 1886. Les roulements de tambours de la batterie de la garde républicaine rythment les pas de l'officier qui fait une entrée majestueuse dans le mess des officiers. Le général Boulanger, ministre de la Guerre, est en représentation. Guidé par un essaim d'officiers de la garde, surexcités par l'honneur inhabituel qui est fait à leur unité, l'homme se dirige d'une démarche assurée vers la nouvelle salle d'honneur qu'il s'apprête à inaugurer, en franchit la porte monumentale, et se retrouve face au buste de la République, devant lequel il se recueille quelques instants avec componction. Puis il contemple pensivement les deux portraits qui l'encadrent, celui du président de la république, Jules Grévy, et le sien, tous les deux surmontés d'une panoplie d'armes. Le général se tourne alors vers les deux immenses tableaux énumérant les noms des morts au champ d'honneur et les actes de dévouement et de bravoure accomplis par les militaires du corps, avant de poser enfin son regard sur l'inscription qu'ils surmontent : « La Garde municipale de Paris chargée de maintenir l'ordre au-dedans ne doit pas être privée de concourir à la grandeur de la Patrie au dehors ; elle n'en reviendra que meilleure et plus respectée. – 1806 : Napoléon ».

Au milieu de la salle, tel un livre sacré sur son autel, repose l'Historique du Corps, qui vient d'être achevé. Totalement refondu, on y a adjoint le journal de marche de la garde municipale de

1802⁽¹⁾. Moins de quatre ans après la mémorable visite du général Boulanger, la commission, chargée d'arrêter les inscriptions devant figurer sur les emblèmes déjà attribués, accordera au drapeau et à l'étendard de la garde, par décision du 10 avril 1890, les noms des batailles au cours desquelles la garde municipale s'est illustrée : DANTZIG 1807/FRIEDLAND 1807/ALCOLEA 1808/BURGOS 1812.

Grâce à cet artifice, la garde républicaine, née en 1849 sous la Seconde République, et dont l'exploit le plus notable a jusqu'ici été de traverser sans coup férir le Second Empire, le siège de Paris et les événements de la Commune en ayant simplement changé de nom, reçoit sa part de légende dans l'éternité de la gloire impériale. Cette opération de communication, parfaitement maîtrisée et réussie, est complétée l'année suivante par la publication, à destination du grand public cette fois, d'une *Histoire des corps de troupe qui ont été spécialement chargés du service de la ville de Paris depuis les origines jusqu'à nos jours*, par François Cudet, opportunément lieutenant à la garde républicaine⁽²⁾.

(1) Marie-Berthe Servier, « L'Historique de la garde républicaine : une mémoire officielle conçue à la Belle Époque », dans Jean-Noël Luc (dir.), *Gendarmerie, État et société*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, p. 117-130.

(2) François Cudet (lieutenant à la garde républicaine), *Histoire des corps de troupe qui ont été spécialement chargés du service de la ville de Paris depuis les origines jusqu'à nos jours*, Paris, Librairie Léon Pillet, 1887.

Le général Boulanger, entouré de ses aides de camp et du colonel commandant la garde, identifiable à son casque orné de l'aigrette blanche, remercie avec effusion les officiers de l'infanterie et de la cavalerie pour leur accueil : « Je grave le souvenir de cette fête non pas dans ma mémoire, car la mémoire est quelquefois infidèle, mais dans mon cœur de patriote et

de soldat⁽³⁾ ». De part et d'autre de la porte, surmontée de trophées et encadrée par des lances ornées de leurs fanions, deux immenses tableaux énumèrent les noms des morts au champ d'honneur et les actes de dévouement et de bravoure accomplis par les militaires du corps.



Depuis cette date, les ouvrages généraux consacrés à la gendarmerie, et les rares études traitant spécifiquement de la garde républicaine, relaient sans trop se poser de questions cette filiation acrobatique pour broser un historique s'étalant sur quinze siècles, faisant la part belle aux exploits des grands anciens du Premier Empire, eux-mêmes successeurs des archers du guet parisien. À défaut d'ouvrages fiables, l'amateur d'histoire pourra toujours se raccrocher aux nombreux articles ou études parus çà et là mais qui, en dépit de leur érudition, ne montrent bien souvent qu'un aspect tronqué

Inauguration de la salle d'honneur de la garde républicaine, dessin de Charles Morel. Source : Collection de l'auteur.

⁽³⁾ *Ibid.*, p. 124.

Dantzig (1^{er}-21 mai 1807)

Composée sous l'Empire de deux régiments destinés au maintien de l'ordre dans Paris, la garde municipale de Paris participe à la campagne d'Allemagne en envoyant à la Grande Armée un régiment de marche, sous le commandement du colonel Rabbe ; il est constitué du premier bataillon de chacun des corps, soit quarante-sept officiers et 1076 hommes. L'unité rejoint dans un premier temps le corps du maréchal Mortier dans la Hesse insurgée, où elle mène d'abord des missions de « nettoyage ».

Elle arrive devant Dantzig⁽¹⁾ assiégée le 1^{er} mai 1807 et se voit placée sous les ordres du maréchal Lefebvre. La ville est bâtie sur des terres inondées et entourée d'un double fossé rempli de l'eau de la Vistule. Sur sa rive droite, le fleuve est commandé par le fort de Weichselmünde.

Le premier objectif est la prise de l'île fortifiée d'Olhm, au milieu de la Vistule, afin d'empêcher toute communication entre Dantzig et Weichselmünde. L'honneur en revient à la garde municipale de Paris, avec cinquante grenadiers dans les premières barques, et cent cinquante hommes de l'infanterie légère dans les suivantes. Le débarquement s'effectue sous les feux de l'infanterie et la mitraille de l'artillerie. La garde municipale enlève les positions et les redoutes à la baïonnette, prenant dix-sept canons, tuant ou blessant six cents hommes, en capturant six cents autres et décrochant cinq croix de la Légion d'Honneur. Dantzig est désormais totalement investie.

Dans la nuit du 14 mai, la corvette anglaise Dauntless, tente de ravitailler la ville en vivres et munitions mais, surprise par les tirs français provenant de l'île d'Olhme, s'échoue dans la vase du fleuve. Une compagnie de grenadiers de la garde municipale, menée par le colonel Rabbe en personne, saute dans des barques et la prend d'abordage.

Le 15 mai, la garnison russe du fort de Weichselmünde tente une sortie soutenue par plusieurs corvettes anglaises remontant la Vistule. Huit mille hommes attaquent le camp français de la rive droite. Cinq assauts sont contenus mais les Français ploient sous le nombre. L'arrivée à point nommé du général Gardanne à la tête d'un bataillon de la garde municipale et d'un bataillon du 12^e léger permet heureusement de repousser l'assaillant, lui mettant deux mille hommes hors de combat. Quatre officiers de la garde municipale sont proposés pour la Légion d'Honneur par le maréchal Lefebvre en personne.

Le 21 mai, la ville de Dantzig capitule enfin.

⁽¹⁾ Aujourd'hui Gdansk en Pologne.

d'une institution beaucoup plus complexe et protéiforme qu'il n'y paraît.

On ne s'étonnera donc pas que la période, qui coïncide avec les quarante-trois premières années de la Troisième République, se retrouve expédiée en un ou deux paragraphes succincts dans des livres de vulgarisation, qui ne consacrent pour la plupart que quelques pages liminaires à l'histoire de la garde, avant de se lancer dans le sempiternel étalage de photos de cavaliers, motocyclistes ou fantassins en services d'honneur avec le même arrière-plan de casernes et de palais républicains.

L'étude de la garde n'a pas plus attiré les historiens de la chose militaire, qui concentrent leurs recherches, pour la même période, sur la renaissance de l'armée républicaine régénérée par la conscription, les campagnes coloniales, l'esprit de revanche et la préparation de l'inévitable confrontation avec la puissance allemande. Jean-François Chanet, auteur d'une remarquable étude sur l'armée nouvelle, née de

la défaite de 1870, et qui consacre tant de pages à l'installation des régiments de conscription sur l'étendue du territoire et à la construction à la chaîne de casernes destinées à les accueillir, ne consacre pas une ligne à la nouvelle garde républicaine⁽⁴⁾. L'édification de la caserne des Célestins, destinée à héberger hommes et chevaux en plein Paris, projet pourtant d'avant-garde, laboratoire et champ d'essai de toutes les théories hygiénistes en la matière, n'a pas retenu son attention. Les études consacrées à la présence de l'armée dans la ville au sens large ne s'intéressent pas plus à l'exemple de la garde républicaine ou des unités qui l'ont précédée dans l'histoire⁽⁵⁾. Aux yeux des historiens de

(4) Jean-François Chanet, *Vers l'armée nouvelle, République conservatrice et réforme militaire, 1871-1879*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006.

(5) Le lecteur pourra consulter avec profit « Villes en sécurité, sécurité en ville », *Les Cahiers de la Sécurité*, n° 61, INHES, 2006, ainsi que l'étude de Jean-François Chanet, Philippe Bragard, Catherine Denys et Philippe Guignet (eds), *L'armée et la ville dans l'Europe du Nord et du Nord-Ouest. Du XI^e siècle à nos jours*, Louvain-la-Neuve UCL et Academia-Bruylant, 2006.

Friedland (14 juin 1807)

L'armée russe de Benningsen, qui tient de solides positions défensives à Heilsberg, s'est repliée sur Friedland⁽¹⁾, après les attaques des corps d'armée de Murat et Soult, dans le but de franchir la rivière Alle et se rapprocher de Königsberg. L'Empereur confie à Murat, Davout et Soult la mission de conquérir Königsberg, pour s'assurer d'une victoire totale contre la Prusse. Quant à Victor, Ney, Mortier et Lannes, qui marchent en ordre dispersé, ils ont la consigne de poursuivre les Russes et de les forcer à livrer une bataille décisive, pour les empêcher de repasser sur la rive gauche de l'Alle par les ponts de Friedland et devancer les Français sur la route de Königsberg.

Après la reddition de Dantzig, la garde municipale a retrouvé le VIII^e corps du maréchal Mortier, qui se hâte de rejoindre Friedland à marche forcée afin d'appuyer Lannes, en position périlleuses face aux Russes de Benningsen qu'il a accroché et fixé devant Friedland. Conscient de l'urgence, Mortier prend la tête de la division Dupas, à laquelle appartient la garde municipale et se porte au secours de Lannes. En début d'après-midi, Russes et Français se font face, leurs armées rassemblées en ordre de bataille. La division Dupas, presque à la gauche de l'armée, est positionnée entre les villages de Posthenen et Heinrichsdorf.

Ney mène l'attaque générale sur la gauche de l'armée russe qui s'entasse sur une étroite bande de terrain, le dos à l'Alle, pénètre dans Friedland à grand coup de « Foutre nom de Dieu ! » et détruit les ponts que les Russes espéraient franchir pour rejoindre Königsberg. L'armée russe est maintenant encerclée, face aux corps de Lannes et Mortier qui culbutent le flanc droit russe dans la rivière par une dernière charge à la baïonnette, en dépit des assauts furieux lancés par le général Gorstchakoff pour se dégager. À 10 heures du soir, les Russes sont en déroute, de nombreux fuyards se sont noyés en tentant de franchir l'Alle. La garde municipale est citée à l'ordre de l'armée, ainsi que le lieutenant Robin.

Königsberg tombe aux mains des Français et, trois jours plus tard, la Grande Armée atteint la rive du Niémen. La victoire de Friedland scelle la guerre de la Quatrième Coalition qui s'achève par la signature des traités de Tilsit le 7 juillet suivant. Les bataillons de la garde municipale quittent la Grande Armée et rentrent à Paris en octobre 1807.

(1) Maintenant Pravdinsk, en Russie, oblast de Kaliningrad.

l'armée et de la Défense, il semble bien que la garde républicaine ne puisse même pas être considérée comme une unité militaire à part entière⁽⁶⁾. Dans cet esprit, qui ne date pas d'hier, le général de Gallifet, salué par un chef d'escadron de la garde républicaine qu'il avait autrefois connu capitaine au 7^e Cuirassiers, lui aurait ainsi demandé depuis quand il avait « quitté l'armée »⁽⁷⁾ !

Et pour ceux qui, de plus en plus nombreux, se penchent sur l'histoire de la gendarmerie, grâce aux multiples chantiers ouverts notamment sous l'égide du professeur Jean-Noël Luc, l'oubli dans lequel l'Arme a été laissée est tel, le champ d'action est si vaste, que l'examen des unités territoriales a pour l'essentiel accaparé leur intérêt. Seul, Fabien Cardoni s'est penché de manière exhaustive sur l'histoire de la garde républicaine entre 1848 et 1871⁽⁸⁾. La garde, parente pauvre de la gendarmerie et de son historiographie, apparaît alors comme un objet d'étude non identifié, incongru et isolé, qu'on ne peut rattacher à l'armée de Terre, puisqu'elle dépend de l'Arme, et qu'on délaisse quand on traite de cette dernière, puisque ses missions et son organisation en sont totalement distinctes.

Bien que force publique parisienne, son action n'intéresse pas plus le contingent de chercheurs accaparés par l'étude du développement de la police municipale. Révélateur en la matière, le livre de Christian Chevandier sur les policiers dans la ville, ouvrage monumental de plus d'un millier de pages, en consacre à peine deux à la garde républicaine, dans un petit chapitre d'une quinzaine de pages traitant de la gendarmerie⁽⁹⁾. Les historiens, ayant étendu leur champ de recherche à la sécurité urbaine et aux différents systèmes policiers, mis en place à l'étranger afin de l'assurer, n'ont pas cru devoir se pencher sur le modèle particulier que constitue la garde, aux côtés d'une police municipale en plein essor. Ni

Philippe Chassaigne⁽¹⁰⁾, ni même Noémi Lévy-Aksu⁽¹¹⁾, pourtant impressionnée par l'œuvre du préfet Lépine et l'application de ses principes dans l'Istanbul ottomane, ne lui consacrent une ligne dans leurs études respectives. La seule exception, notable, est la remarquable thèse de Laurent López, relative à la coaction des gendarmes et policiers sous la Troisième République (1870-1914). Plusieurs sous-chapitres, d'intérêt capital, y sont consacrés à la « policiarisation » de la garde sous l'influence du préfet Lépine et aux relations entre les gardes républicains et les policiers⁽¹²⁾.

Du reste, que trouver à dire, au cours de la première partie de la Troisième République, sur ce corps si atypique puisqu'il ne s'y passe, en apparence, rien, que la France est en paix et que Paris s'enivre aux flonflons de la Belle Époque ? C'est pourtant pendant cette quarantaine d'années que la garde trouve sa place définitive dans le microcosme parisien, c'est à cette époque que ses missions s'élaborent, que ses militaires acquièrent leur silhouette quasi-définitive, que ses règles d'emploi et de fonctionnement sont établies. C'est cette période qu'il faut examiner pour comprendre la garde républicaine actuelle.

L'étude d'un corps militaire peut sembler de prime abord facile, en raison de la richesse des archives, des historiques, des règlements et parfois des souvenirs et mémoires des protagonistes. En temps de guerre comme en temps de paix, un régiment laisse des traces. En campagne, le premier outil est le journal de marche, qu'il est possible de compléter par ceux des unités voisines, des échelons hiérarchiques supérieurs et des formations ennemies qui lui font face. En paix, l'activité d'un régiment se restreint à son entraînement, son instruction, la préparation à de futures campagnes et la vie de garnison.

Rien de tout cela pour la garde républicaine entre 1871 et 1914. Ce n'est d'ailleurs pas

⁽⁶⁾ La lecture de la dernière *Histoire militaire de la France – tome 2 De 1870 à nos jours*, aux éditions Perrin et dirigée par Olivier Wieviorka, est à cet égard malheureusement exemplaire.

⁽⁷⁾ Ces propos révélateurs, prêtés à Gallifet, figurent dans un article de Candide, « Le concours hippique finit en beauté », 18 avril 1935, cités par Jean-Noël Luc dans l'introduction de *Gendarmerie, État et société*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, p. 17.

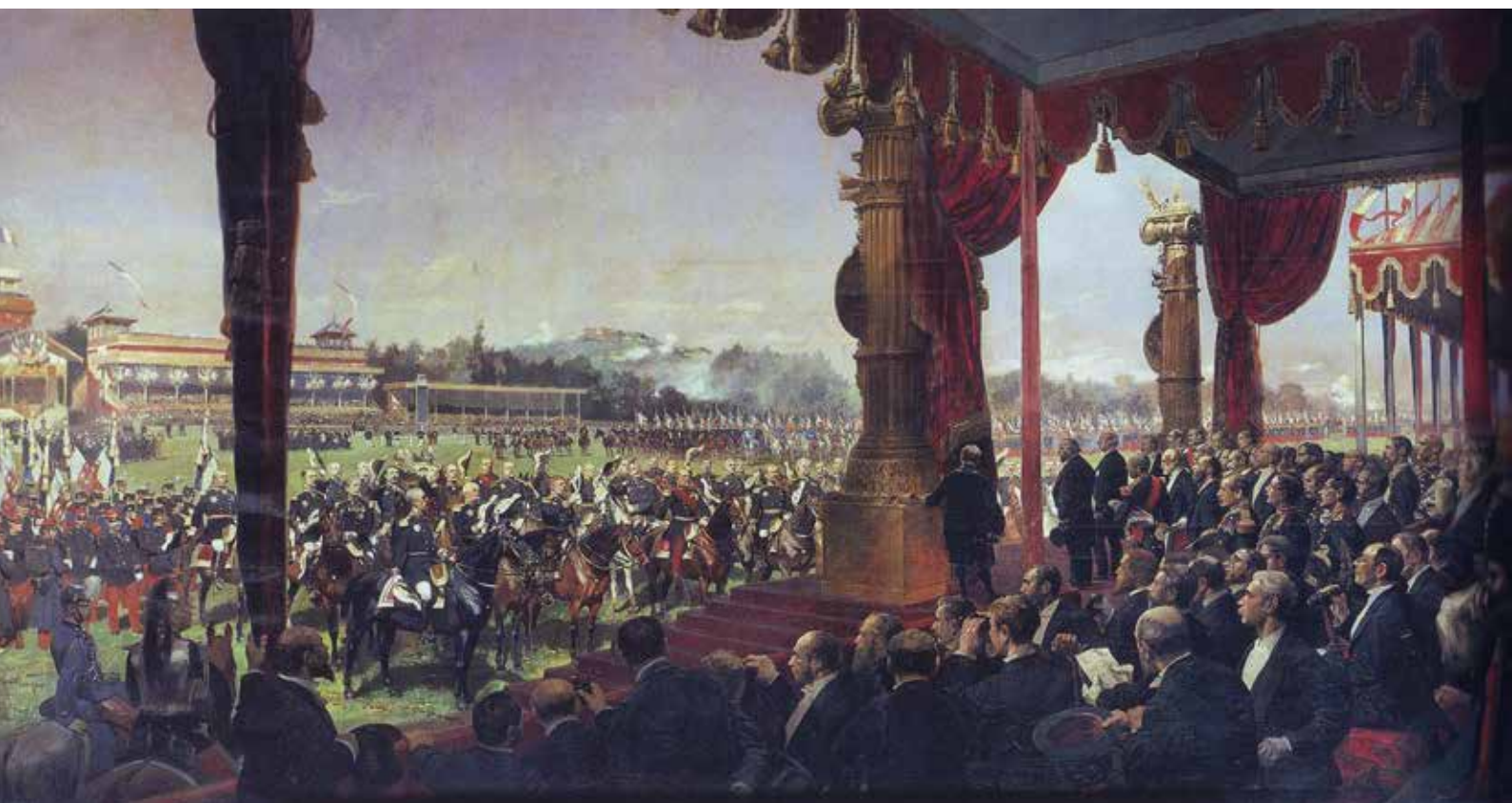
⁽⁸⁾ Fabien Cardoni, *La garde républicaine d'une République à l'autre (1848-1871)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008.

⁽⁹⁾ Christian Chevandier, *Policiers dans la ville*, Paris, Gallimard, collection Folio Histoire, 2012.

⁽¹⁰⁾ Philippe Chassaigne, *Ville et violence, Tensions et conflits dans la Grande Bretagne victorienne (1840-1914)*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2004.

⁽¹¹⁾ Noémi Lévy-Aksu, *Ordre et désordres dans l'Istanbul ottomane (1879-1909)*, Paris, Éditions Karthala, 2013.

⁽¹²⁾ Laurent López, *La guerre des polices n'a pas eu lieu. Gendarmes et policiers, coacteurs de la sécurité publique sous la Troisième République (1870-1914)*, thèse pour le doctorat, histoire, sous la dir. de Jean-Noël Luc et Jean-Marc Berlière, Université Paris-Sorbonne, 2012, publiée sous le même titre en 2014 aux Presses de l'université Paris-Sorbonne.



La distribution des drapeaux lors de la revue de Longchamps, le 14 juillet 1881 (Huile sur toile, Édouard Detaille, 1881-1885). Source : Musée de l'Armée, Paris).

Légende : À la suite d'une commande verbale, Detaille réalise un premier tableau, exposé en 1881, qui est froidement accueilli par le public et les critiques d'art. L'artiste choisit de le détruire et offre à l'État en remplacement une nouvelle version, achevée en 1885⁽¹⁾. L'œuvre illustre la fin de la célébration, lorsque le grand état-major à cheval, mené par le maréchal Canrobert, se rassemble devant la tribune officielle pour saluer le président de la République.

⁽¹⁾ François Robichon, *L'armée française vue par les peintres 1870-1914*, Paris, Herscher-Ministère de la Défense, 1998, p. 44.

un régiment à part entière, cette appellation servant malgré tout, à l'époque, à désigner indifféremment l'arme à cheval ou l'arme à pied au sein de la légion. En effet, le régiment, qu'il soit d'infanterie ou de cavalerie, est une unité militaire, regroupant plusieurs compagnies (à pied) ou escadrons (à cheval), commandée par un colonel ou un lieutenant-colonel. C'est davantage une subdivision administrative, correspondant souvent à un casernement, qu'une unité tactique destinée à la manœuvre, ce rôle étant assumé par le bataillon ou l'escadron et, au-dessus, par la brigade. Le terme de régiment, en ce qui concerne la garde, ne sert qu'à désigner les deux fractions qui la constituent, l'arme à cheval – ou régiment de cavalerie – et l'arme à pied – ou régiment d'infanterie.

L'attribution, le 14 juillet 1880, d'un étendard à la cavalerie et d'un drapeau à l'infanterie, même

s'il s'agit bien là d'emblèmes régimentaires par excellence, ne modifie en rien le statut de la garde et confirme sa mixité. S'il existe bien, au sein de l'état-major de la légion, un lieutenant-colonel en charge de la cavalerie et un autre en charge de l'infanterie, ces officiers ne disposent ni d'un état-major régimentaire, ni des attributs et privilèges d'un chef de corps, réservés au colonel commandant la garde, seul autorisé à arborer sur son casque l'aigrette de héron blanche, dont ils ne sont en fait que les adjoints pour leur arme respective. Quant aux compagnies et escadrons, unités élémentaires homogènes, ils sont dispersés et parfois fractionnés entre plusieurs casernes et quartiers dans Paris, artificiellement réunis, pour des raisons de gestion administrative, en bataillons d'infanterie ou en groupes d'escadrons de cavalerie – ou demi-régiments. L'organisation des régiments, puisque nous utiliserons par convention ce terme, ne peut donc être étudiée

qu'au travers de celle de la garde républicaine dans son intégralité.

Le 14 juillet 1880, la garde républicaine reçoit un drapeau et un étendard des mains de Jules Grévy, président de la République. Pour cet événement exceptionnel, la cavalerie fournit, en exécution des ordres du gouverneur de Paris, une députation pour la réception de son étendard, constituée par le lieutenant-colonel Jacques de la Hellerie, le capitaine instructeur Coudeville et le lieutenant porte-étendard Laugier. Une répétition a lieu le 13, à 12 heures 45, à l'hippodrome de Longchamp. Deux gardes à cheval en grande tenue fournis par la caserne de la Cité sont commandés pour 09 heures du matin, le 14 juillet pour escorter le colonel, accompagné par le capitaine adjudant-major Germes-Durand⁽¹³⁾. Le même jour, une collation

à laquelle peuvent prendre part les officiers mariés, est préparée au mess à 07 heures du matin ; chaque officier y trouve également un pain fourré qu'il peut emporter⁽¹⁴⁾. Puis c'est le départ vers l'hippodrome de Longchamp ; conformément au rapport de la place du 8 juillet, toutes les troupes prennent la grande tenue.

Lors de cette fameuse revue, véritable baptême de la nouvelle armée nationale, quatre cents régiments reconstitués reçoivent leur emblème. Cérémonie symbolique au caractère national, elle est présidée, sur une estrade au centre du champ de courses de Longchamp, par les trois présidents – Jules Grévy, président de la République, Léon Say, président du Sénat, et Léon Gambetta, président de la Chambre des députés –, entourés du gouvernement, du corps diplomatique, des généraux du cadre de réserve,

⁽¹³⁾ Registres des décisions du corps, 10 juillet 1880, Service historique de la Défense (SHD), 1 H 86.

⁽¹⁴⁾ Registres des décisions du corps, 12 juillet 1880, SHD, 1 H 86.

Alcolea (7 juin 1808)

En ce mois de juin 1808, la conquête de l'Espagne est à son tout début. Les deuxièmes bataillons des deux régiments de la garde municipale ont rejoint l'armée d'Espagne, affectés au corps du général Dupont. Madrid s'est soulevé le 2 mai et Dupont a reçu l'ordre de se diriger vers Cordoue et Séville. Avec treize mille hommes, il parvient le 5 juin à Andujar, concentre son infanterie et son artillerie à Aldea del Rio⁽¹⁾, atteint El Carpio le 6 et se présente le 7, à l'aube, devant le pont d'Alcolea, sur le Guadalquivir, tenu par 1400 réguliers espagnols et douze mille volontaires, armés de douze canons, sous les ordres de Don Pedro d'Echevarri.

Son avant-garde est accueillie par des tirs de canons et de fusils. L'artillerie française se déploie et pilonne les positions espagnoles sur la rive droite durant une heure et demie. Un détachement de marins de la Garde impériale reconnaît la position ennemie sur le pont et constate l'absence de mines et de barricades mais l'existence d'une redoute improvisée sur la rive gauche. L'apparition de forces espagnoles sur les hauteurs dominant la route principale, menaçant le flanc gauche et l'arrière-garde française, nécessite l'envoi de la division de cavalerie du général Fresia. Les chasseurs à cheval et les dragons sabrent les Espagnols qui fuient ou se noient dans la rivière.

La division du général Gabriel Barbou des Courières est envoyée à l'attaque du pont. L'attaque est menée au pas de charge par la 2^e brigade du général Claude Marie Joseph Panmetier, avec les 1200 hommes des deux bataillons de la garde municipale en tête, suivis de la 3^e légion de réserve. Les Espagnols ouvrent le feu au dernier moment à bout portant, brisant l'attaque. Le lieutenant Rathelot s'élanche alors sur le pont, le chapeau à la pointe de son épée, avant d'être frappé de plusieurs balles et de succomber à ses blessures. Les gardes, subjugués par l'exemple de l'officier, reprennent la charge et enlèvent la redoute à la baïonnette. Les combats se poursuivent dans le village d'Alcolea pendant deux heures, avant que les Espagnols abandonnent le village et se retirent, en bon ordre d'abord, puis dans la panique. Tous les villageois surpris l'arme à la main sont fusillés sur place. Cordoue est occupée dans la foulée par les Français, avant d'être pillée et mise à sac, prélude d'une longue suite d'actes de barbarie, commis par les deux camps et typiques de ce conflit sans merci.

Défaits, les Espagnols sont malgré tout parvenus à ralentir Dupont, permettant au général Castaños de regrouper son armée et de le mettre en échec devant Baylen.

⁽¹⁾ Aujourd'hui Villa del Rio.



Le drapeau de l'infanterie de la garde républicaine, devant l'entrée de l'état-major, caserne des Célestins (carte postée le 22 octobre 1907). Source : Collection de l'auteur.

Légende : Le porte-drapeau, un lieutenant, est entouré de deux maréchaux des logis l'arme sur l'épaule, et d'un autre lieutenant qui présente le sabre. De part et d'autre, la foule s'agglutine, attirée par la solennité du moment et sans doute la présence du photographe, pendant que les plantons saluent respectueusement. Sur la soie du drapeau figurent en lettres d'or les noms des batailles livrées par la première garde municipale.

des officiers de l'état-major, des députés et des sénateurs. Au fur et à mesure de l'appel des régiments, Jules Grévy, debout, remet le drapeau ou l'étendard au chef du corps accompagné de sa garde. La cérémonie est immortalisée par un tableau d'Édouard Detaille, *La Distribution des drapeaux*, actuellement exposé au Musée de l'Armée à Paris. La cérémonie patriotique trouve son prolongement le 25 juillet, quand tous les régiments de France reçoivent l'emblème qui a été remis à leur colonel, des mains du président.

Le général Boulanger, premier ministre de la Guerre véritablement populaire, sait s'attirer les bonnes grâces de l'armée en lui donnant

un nouvel éclat, traduit, au-delà des mesures matérielles, par la rédaction des historiques des régiments et la création de salles d'honneur en leur sein. Si, en 1856, une compilation d'archives avait permis d'établir un premier historique des corps de troupe chargés d'assurer le service de la ville de Paris, c'est en 1886, sous le ministère Boulanger, qu'est prise la décision de refondre cet ouvrage et d'y adjoindre le journal de marche de la garde municipale de 1802⁽¹⁵⁾. Loin d'être anodine, cette initiative suffit, par décision du 10 avril 1890, dans le cadre des travaux d'une commission chargée d'arrêter les inscriptions devant figurer sur les emblèmes déjà attribués, pour justifier l'apposition sur le drapeau et l'étendard de la garde républicaine des noms DANTZIG 1807, FRIEDLAND 1807, ALCOLEA 1808 et BURGOS 1812, champs de bataille sur lesquels s'était illustrée la première garde municipale. Cet artifice officialise, en toute bonne conscience, la filiation de la garde républicaine, pourtant créée en 1849 sous la Deuxième République, à la première garde municipale de Paris, instituée sous le Consulat et licenciée sous l'Empire.

L'historique de la garde républicaine, destiné à prendre place dans l'œuvre de renouveau de l'armée française initiée par le général ministre, se doit de trôner dans la nouvelle salle d'honneur, organisée conformément à la note ministérielle relative à l'installation de salles d'honneur dans les casernes et quartiers du 15 mars 1886. L'inauguration de celle-ci, déjà évoquée dans l'introduction, se déroule le 14 décembre de la même année, sous la présidence du général Boulanger. Située caserne Napoléon, au mess des officiers, elle est ornée, en face de la porte d'entrée, du buste de la République, du portrait du président de la République, Jules Grévy, et de celui du général Boulanger, surmontés par une panoplie d'armes. Deux immenses tableaux contiennent : l'un les noms des morts au champ d'honneur ; l'autre, les actes de dévouement et de bravoure accomplis par les militaires du corps, au-dessus de l'inscription : « La Garde municipale de Paris chargée de maintenir l'ordre au-dedans ne doit pas être privée de concourir à la grandeur de la Patrie au dehors ; elle n'en reviendra que meilleure et plus respectée. – 1806 : Napoléon ».

⁽¹⁵⁾ Marie-Berthe Servier, « L'Historique de la garde républicaine : une mémoire officielle conçue à la Belle Époque », dans Jean-Noël Luc (dir.), *Gendarmerie, État et société*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, p. 117-130.



L'étendard de la cavalerie. Source : Collection de l'auteur.

Légende : Le lieutenant porte-étendard et sa garde, deux maréchaux des logis au premier rang, trois cavaliers au second, prennent la pose devant l'état-major, caserne des Célestins. À la différence des gardes à l'étendard actuelles, dont les chevaux sont traditionnellement gris, celle-ci est montée sur alezans.

Burgos (10 novembre 1808)

À la suite des défaites de Baylen en Espagne, et de Vimeiro au Portugal, le roi Joseph Bonaparte est contraint d'abandonner Madrid et de repasser l'Èbre avec ses troupes, nécessitant l'intervention de l'Empereur. Napoléon arrive à Vitoria le 8 novembre, accompagné des maréchaux Lannes et Soult, et élabore son plan de campagne : pendant que Ney s'avancera sur Aranda, l'attaque principale sera menée par Soult, avec le II^e corps, chargé de détruire l'armée du comte de Belveder et de s'emparer de Burgos, coupant ainsi le dispositif espagnol en deux parties qui pourront être contournées et successivement battues. L'Empereur, la Garde impériale et les réserves, suivront de près le II^e corps.

Soult arrive à Briviesca dans la matinée du 9, puis se dirige vers Monasterio, village qui domine la plaine de Burgos, qu'il atteint dans la nuit. Le 10 novembre, au petit matin, les cavaliers du général Lassale se heurtent à un contingent espagnol de cinq mille hommes. L'infanterie du II^e corps, arrivée à marche forcée, rejette l'avant-garde espagnole sur Gamonal où elle rejoint le comte de Belveder et le gros de ses troupes, constitué de onze mille fantassins, dont la Garde royale, mille cent cavaliers et trente pièces d'artillerie. Celles-ci se déchaînent sur les troupes françaises.

Les cavaliers de Lasalle manœuvrent sur l'aile droite ennemie, mais c'est la charge de l'infanterie française, tout particulièrement celle de la division de vétérans du général Mouton formée en colonne, le bataillon de la garde municipale en avant-garde, qui décide de l'issue de la bataille, lors de l'assaut dans les bois de Gamonal. Les Espagnols sont dispersés, poursuivis par la division Bonet. L'aile gauche espagnole se retire alors en désordre tandis que les troupes françaises atteignent Burgos, qui est prise dans la foulée, sans grande résistance, avec tous ses magasins et dépôts intacts. Bessières, à la tête de la cavalerie lourde, charge alors les survivants espagnols transformant leur retraite en déroute. Les Espagnols perdent 2 500 tués ou blessés, neuf cents prisonniers et toute leur artillerie, soit plus de soixante bouches à feu. Le même jour, Victor et Lefebvre battent l'armée du général Blake à Espinosa.

De nombreuses panoplies d'armes, de casques et de cuirasses ornent les murs ; l'une d'elle, réalisée à partir des dons du brigadier Roche, détaché au Congo de 1883 à 1886, se singularise des autres par son originalité, en exposant les poignards et les sagaies des tribus africaines soumises par les conquêtes de Savorgnan de Brazza. Au milieu de la salle, pièce maîtresse de l'exposition, repose sur une table l'historique du corps, récemment achevé. À l'issue de la cérémonie, le général Boulanger fait don à la salle d'honneur du premier exemplaire de l'histoire des victoires des armées françaises et du premier tableau d'honneur des bienfaiteurs de la gendarmerie, terminé par le nom du capitaine Paoli, fondateur de la Caisse du gendarme et ancien lieutenant à la garde. Le général conclut sa visite, à 23 heures, par des remerciements aux officiers pour l'accueil reçu et du plaisir qu'il a ressenti à être au milieu de ce corps, le plus beau de l'armée française : « Je grave le souvenir de cette fête non pas dans ma mémoire, car la mémoire est quelquefois infidèle, mais dans mon cœur de patriote et de soldat⁽¹⁶⁾ ».

L'enseignement des traditions se voit tout naturellement accorder une place croissante, sous l'influence des idées boulangistes, car on estime, à juste titre, qu'il s'avère indispensable à la formation morale et éthique du jeune garde. Destinée à l'édification et à la formation morale des gardes, cette œuvre de mémoire se voit ainsi complétée par la publication l'année suivante, à destination cette fois du grand public, d'une *Histoire des corps de troupe qui ont été spécialement chargés du service de la ville de Paris depuis les origines jusqu'à nos jours*, rédigée par le lieutenant Cudet, lieutenant à la garde républicaine⁽¹⁷⁾. Celle-ci reprend la thèse désormais officielle, jusqu'à nos jours, d'une filiation du corps remontant à 1802, et la complète en le dédouanant de toute responsabilité dans la répression de la Commune de Paris, seize années plus tôt.

À titre de comparaison, rappelle Quentin Deluermoz⁽¹⁸⁾, la police devra attendre 1896,

⁽¹⁶⁾ François Cudet (lieutenant à la garde républicaine), *Histoire des corps de troupe qui ont été spécialement chargés du service de la ville de Paris depuis les origines jusqu'à nos jours*, op. cit., p. 124.

⁽¹⁷⁾ Id.

⁽¹⁸⁾ Quentin Deluermoz, « "Paris sous le rapport de la police". Incertitudes et mutations dans les politiques de sécurité urbaine (1854-1896) », *Les Cahiers de la Sécurité*, n° 61, INHES, 2006, *Villes en sécurité, sécurité en ville*, p. 155.

alors que l'opinion à l'égard de ceux que l'on appelle désormais les « gardiens de la paix » commence à changer, pour que le préfet de police Louis Lépine décide de faire rédiger une *Histoire du corps des gardiens de la paix*⁽¹⁹⁾.

L'historique de la garde fait l'objet d'une nouvelle mouture en 1906, rédigée par le chef d'escadron Michelin, le capitaine Clément et le lieutenant Diez, qui pallie les carences de l'édition antérieure, tout particulièrement en ce qui concerne les périodes 1813-1830 et 1849-1870⁽²⁰⁾. Ce recueil, manifeste identitaire du corps, servira, jusqu'à nos jours, de socle à toutes les traditions historiques de la garde et de fondement à tout ce qui sera publié sur son histoire, lui donnant l'aura napoléonienne et la gloire du champ de bataille qu'elle ne pourra, de par son statut, connaître en 1914. Au-delà de ces considérations historiques, il ancre durablement la garde républicaine au sein de la gendarmerie, dont elle constitue, en quelque sorte, l'élite militaire.

Ce caractère militaire avéré ne pourra qu'être confirmé par l'action de la garde durant la Grande Guerre. Dans les derniers jours de septembre 1914, dans un contexte de défaite imminente et de retraite générale de l'armée face à l'avance allemande, Gallieni, gouverneur militaire de Paris, fait appel à la garde républicaine – jusqu'alors cantonnée à la surveillance de points sensibles dans les environs de la capitale face aux risques d'infiltration de la cavalerie ennemie – pour servir dans l'infanterie comme chefs de section ou de demi-section. Plus de 500 gradés et gardes se portent volontaires, 294 sont retenus pour servir au front comme adjudants et sergents d'infanterie. Le mois suivant, ce sont 35 officiers et 172 sous-officiers, qui sont passés en revue dans la cour des Célestins, avant leur départ pour le front⁽²¹⁾.

⁽¹⁹⁾ Alfred Rey et Louis Féron, *Histoire du corps des gardiens de la paix*, Paris, Librairie de Firmin-Didot et C^{ie}, 1896.

⁽²⁰⁾ Clément (capitaine), Diez (lieutenant), Michelin (chef d'escadron), *Historique de la légion de la garde républicaine*, 1906, n. p., inédit [cellule historique de la garde républicaine, CHGR].

⁽²¹⁾ Parmi eux, le lieutenant Fontan, qui s'était illustré le 28 avril 1912 lors de l'assaut du garage de Choisy-le-Roi où s'était retranché Bonnot. Promu capitaine à titre temporaire, détaché au 99^e régiment d'Infanterie comme commandant de la 12^e compagnie, il trouve une mort glorieuse à la tête de cette unité sur le front de Picardie en décembre 1914. À titre posthume, Il est cité le 8 janvier à l'Ordre de l'Armée et fait chevalier de la Légion d'honneur le 19 avril 1920. C'est un petit garçon, son fils, qui reçoit la décoration dans la cour des Célestins.

Ultérieurement, ce sont soixante-cinq officiers de la garde qui rejoignent le front pour servir dans les prévôtés ou les états-majors.

En août 1916, les gardes à pied des classes 1908 et plus jeunes sont envoyés au front. En octobre 1917, ce sont les classes 1907 et plus jeunes pour la cavalerie, 1904 et plus jeunes pour l'infanterie, qui rejoignent à leur tour l'enfer des tranchées. On ne saurait être exhaustif sans citer la vingtaine de volontaires qui rejoindront l'aviation, ce qui porte à plus de onze cents le nombre des officiers, sous-officiers et gardes qui servirent au front. Parmi eux, 218 tomberont au champ d'honneur, 187 sous-officiers seront promus officiers sur le champ de bataille, 111 recevront la Croix de la Légion d'Honneur, 234 la Médaille militaire et 917 seront cités, dont 260 à l'Ordre de l'Armée⁽²²⁾.

Il fallut dix années pour que les sacrifices consentis par la garde soient enfin récompensés par la Nation. Cette reconnaissance se concrétisa par le décret du 30 juillet 1928 par lequel le président de la République, Gaston Doumergue, décernait au drapeau et à l'étendard de la garde la Croix de chevalier de la Légion d'honneur. Cette décoration fut remise le 29 novembre suivant des mains du président, lors d'une cérémonie dans la cour des Célestins.

⁽²²⁾ Georges Lélou (colonel) (dir.), *Grand livre d'or historique de la gendarmerie nationale*, Beaune, Girard, 1939, t. 4, p. 233.

Enfin, par décision ministérielle du 12 septembre 1956, les emblèmes de la garde, (comme ceux de l'ensemble de la gendarmerie à l'exception de ceux des écoles, de la gendarmerie des transports aériens et de celle de l'armement) furent honorés de l'inscription « INDOCHINE 1945-1954 », accompagnée de la Croix de Guerre des Théâtres d'Opérations extérieures avec deux palmes.

Il est à noter que ces deux citations à l'Ordre de l'Armée auraient dû être complétées, dans le cas de la garde qui forme corps, par l'attribution de la fourragère aux couleurs de la Croix de Guerre des Théâtres d'Opérations extérieures. Il n'en fut rien en dépit du fait qu'aucun texte n'exclut le port de la fourragère pour les unités de gendarmerie, à titre individuel comme à titre collectif. Pour preuve, le GIGN a reçu le 17 juin 2015 la nouvelle fourragère aux couleurs de la Valeur militaire pour son action en Afghanistan. Peut-être verra-t-on un jour les drapeaux et l'étendard de la garde républicaine porter à leur tour la fourragère bleue et rouge en récompense des sacrifices consentis par ce corps. Ce ne serait que justice⁽²³⁾.

⁽²³⁾ Il suffirait que le général commandant la garde républicaine établisse un rapport tendant à l'octroi de la fourragère, accompagné d'une copie, *in extenso*, des citations obtenues, et le transmette, après avis du Directeur général de la gendarmerie nationale, au bureau chancellerie du chef d'état-major des armées. Après étude du dossier par celui-ci, puis par la sous-direction des bureaux des cabinets, bureau des décorations, en cas d'avis favorable, une proposition d'arrêté autorisant le port de la fourragère serait alors présentée pour décision à la signature du ministre de la Défense.